

an douar

L'actualité agricole du bassin de l'Elorn, de la terre à l'eau...



Eau
& Biodiversité,
des sources
à la mer

Retours d'expériences

Produits phytosanitaires

Fermes DEPHY : les agriculteurs engagés dans le plan écophyto réduisent leur utilisation de produits phytosanitaires

Le groupe DEPHY nord 29, s'est constitué courant 2016, dans le cadre du plan écophyto. Les 13 éleveurs répartis sur les secteurs de Brest et Morlaix, représentatifs du territoire en terme de production, se sont engagés à travailler durant 5 ans sur la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires sur leur ferme. Les rencontres ont lieu plusieurs fois dans l'année, selon un programme défini par le groupe. Celles-ci font une part belle aux échanges de pratiques, base du travail du groupe.



Les leviers pouvant être actionnés pour réduire les phytos :

Sur chaque ferme, le chef d'exploitation a ses propres objectifs et chaque système de culture (rotation, itinéraire technique) est particulier donc les leviers utilisés pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires varient d'une exploitation à l'autre.

A l'échelle de la rotation, plusieurs pistes existent :

- augmenter la part d'herbe dans l'assolement (RGA-TB ou luzerne), permet d'augmenter la surface recevant peu, voire pas de traitement et permet, sur la culture suivante (souvent un maïs), de diminuer les traitements car on bénéficie de l'effet « nettoyant » de l'herbe ;
- implanter des couverts végétaux très denses (entre un blé et une orge, ou avant un maïs), couvrant bien le sol, concurrence les mauvaises herbes et limite le salissement (ils seront bien sûr détruits mécaniquement) ;
- introduire de nouvelles cultures pour diversifier l'assolement (féverole, orge de printemps) diminue la pression des maladies et des ravageurs.

A l'échelle des parcelles, les membres du groupe travaillent sur :

- le travail du sol pour limiter le salissement et l'utilisation des herbicides : faux semis, recherche de solutions avec des outils mécaniques à dents pour extirper les vivaces. Par exemple, un agriculteur du groupe qui utilisait précédemment un déchaumeur à disques (ces outils ont tendance à multiplier les vivaces) vient de s'équiper d'un dynadrive (déchaumeur à dents) pour lutter contre l'agrostis,
- le désherbage mécanique : utilisation de la houe rotative, de la bineuse sur le maïs.

Des choix techniques se révèlent aussi fondamentaux :

- choix de variétés résistantes aux maladies ou utilisation de mélanges variétaux (céréales) : pour réduire les fongicides ;
- observation des parcelles : stades des cultures, stade des adventices, évolution des maladies pour réduire les doses, et diminuer les traitements ;
- conditions lors du traitement : absence de vent, hygrométrie supérieure à 60%, température inférieure à 25°C.

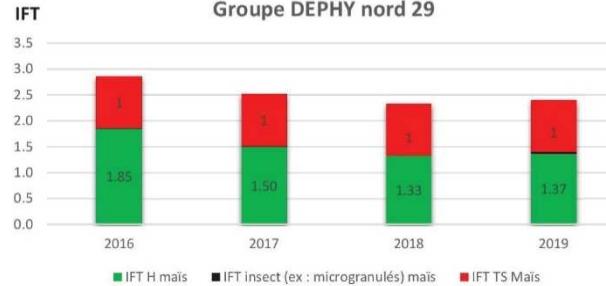
Résultats au bout de 3 années de travail

A l'échelle des exploitations, c'est l'IFT herbicide qui a le plus évolué : il a diminué d'un tiers en passant de 1.2 à 0.8 en moyenne. L'IFT hors herbicide (traitement de semence, fongicide, régulateur) est resté stable globalement.

C'est principalement sur la culture de maïs que les efforts ont porté. En effet, celle-ci est présente dans toutes les exploitations du groupe et représente en moyenne 33% de l'assolement, c'est la première culture après l'herbe (47% de l'assolement en moyenne). Les résultats sont très encourageants : l'IFT herbicide a diminué de 26% de 2016 à 2019. L'IFT Traitement de semence (TS) n'a pas varié, et l'IFT insecticide a très légèrement augmenté (conséquence du retrait du sonido).

Evolution des IFT maïs de 2016 à 2019

Groupe DEPHY nord 29



Pour mesurer les évolutions de pratiques, l'indicateur utilisé est l'IFT. Il représente le rapport dose appliquée/dose homologuée à l'hectare. Il est calculé par culture, par type de traitement ou sur l'exploitation.

Ils en parlent



Etienne SALAUN, éleveur laitier à St Urbain (système herbe-maïs-méteil)

« Le travail avec le groupe DEPHY m'a permis de m'approprier les traitements maïs, de comprendre le fonctionnement des produits, l'efficacité des matières actives en fonction des mauvaises herbes. En parallèle, j'ai intégré du désherbage mécanique, notamment grâce au soutien du BV de l'Elorn.

J'utilise la houe rotative en prélevée du maïs, ce qui permet un premier nettoyage des adventices au stade filament.

Ensuite je fais un traitement unique à 3-4 feuilles du maïs (CAMIX 1.2 l/ha +NISSHIN 0.2 l/ha +BANVEL 4 s 0.25 l/ha à cause du liséron). Je passe ensuite la bineuse avant que le maïs ne couvre le rang. J'ai fait plusieurs essais avant d'arriver à cette stratégie qui me permet de réduire la chimie (IFT=1), mais aussi de sécuriser.

Il faut souligner aussi l'importance des conditions d'intervention lors des traitements chimiques : température, hygrométrie sont primordiales pour pouvoir réduire les doses tout en restant efficace. »



Mickaël CARIOU, éleveur laitier à Plounéventer (système herbe-maïs-betterave)

« Ces dernières années, j'ai beaucoup réduit l'IFT maïs : il est passé de 1.4 en 2016, à 0.52 en 2019. En 2018, j'étais même descendu à 0.4 mais c'était un peu juste, j'ai augmenté un peu les doses pour sécuriser le désherbage. Voici les différentes étapes que je suis en année classique :

Je commence la préparation du sol assez tôt : l'apport de fumier est incorporé par un déchaumage qui permet aussi de détruire le couvert fin mars. Le labour se fait mi-avril, puis je passe un coup de rouleau. Ceci équivaut à un faux semis. Juste avant de semer, je passe la herse, les mauvaises herbes qui ont levé sont alors détruites. Le semis se fait entre le 5 et le 10 mai avec un écartement de 45 cm entre les rangs, écartement choisi pour un recouvrement plus rapide du rang. Le désherbage chimique se fait très tôt : à 2 feuilles du maïs (15 jours à 3 semaines après le semis), ce qui me permet de descendre très bas en dose (CAMIX 0.5 l/ha, NISSIN 0.2 l/ha, CONQUERANT 0.1 l/ha). Je bine ensuite vers la mi-juin (environ 3 semaines après le traitement), ensuite le maïs recouvre le rang. »



Le point de vue de l'animatrice, Odile LE DU
(Chambre d'agriculture de Bretagne)

« Au sein du groupe, chacun progresse à sa vitesse, selon ses priorités et son système. Les seuils de tolérance ne sont pas les mêmes d'un agriculteur à l'autre, et leurs règles de décisions sont personnelles. Certains iront plus loin que d'autres dans la réduction de dose, voire la suppression de certains traitements parce qu'ils vont tolérer plus de mauvaises herbes, ou un peu plus de maladie. L'évolution n'est pas toujours linéaire, elle se fait parfois en « tâtonnant » pour voir jusqu'où on peut aller. Le plus important est que les agriculteurs soient autonomes à la fois dans les décisions de traiter ou pas, ainsi que sur le choix des produits (matières actives, doses). »

Pour plus d'informations : Contact Odile LE DU 06 85 93 13 26.

Poursuivre avec quelques vidéos du groupe :

<https://youtu.be/H5syzLwkehY> / <https://www.youtube.com/watch?v=S64QqqChuzY>

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité



ÉCOPHYTO
DEPHY

RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Le Gouvernement



OFB

OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ